

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

« LES VOLANTS D'ARC 2026 »

Les 07/08 Novembre 2026



□ Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD (RGC 2026). Le numéro du tournoi est 2601316.

□ Toute participation à la compétition implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

□ Le Juge Arbitre Principal de la compétition est **M. Jean Philippe TOLBIAC**. Ses décisions sont sans appel. Il sera assisté de **Mme. Claire DECAUX** en tant que GEO.

Licenciés concernés

□ Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de BADminton et doit être **en possession de sa licence**.

□ Un joueur ou une joueuse peut s'inscrire dans les 2 tableaux.

□ Les joueurs des catégories junior, cadet peuvent ? s'inscrire en catégorie sénior. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

□ Peuvent participer à la compétition, tous les joueurs et joueuses ayant un classement de **NC à N2**.

Tableaux

□ Les tableaux ouverts proposés sont : **DH et DD le samedi, Double mixte dimanche**.

□ Les matches seront disputés en poules avec 2 ou 3 sortants suivi d'une phase d'élimination direct, sauf en cas de poule unique.

□ **Le découpage des séries se fera à la côte**. L'organisateur se référera à la côte, 14 jours avant la date de la compétition soit le **24 octobre 2026**.

Rappel :

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400.

Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

Inscription et limitation du nombre d'inscrits

□ La date d'ouverture des inscriptions est fixée au : **lundi 28 septembre 2026 à 08H00**.

□ La date limite d'inscription est fixée au : **mercredi 21 octobre 2026 à 23H00**. Le tirage au sort est fixé au **24 octobre 2026**.

□ Les droits d'inscriptions sont : **19€ pour un tableau, 22€ pour 2 tableaux**.
Dont 2€ de Taxe Fédérale par joueur.

Les inscriptions et le paiement se feront exclusivement via l'application eBad ou le site internet Badnet

□ **Nous limiterons le nombre d'inscrits à 230 environ**. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. **Afin de limiter le nombre d'inscrits, les joueurs ayant la cote FFBad la plus faible** pourront voir leur inscription refusée. Le comité réserve également la possibilité de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité avec l'accord du Juge Arbitre.

□ Les contraintes horaires seront respectées si cela n'entraîne pas de gêne particulière pour le bon déroulement du tournoi.

□ Les inscriptions "au choix" sont autorisées. L'organisateur fera de son mieux pour trouver un(e) partenaire. Les joueurs inscrits au choix ne seront pas prioritaires sur les paires en liste d'attente déjà constituées.

Forfaits

□ **En cas de forfait** et en l'absence de certificat médical ou d'un justificatif, les droits d'engagement restent acquis au comité d'organisation. Il est rappelé que le forfait volontaire implique une sanction et entraîne le retrait de tous les tableaux.

□ **En cas de forfait** justifié, les droits d'engagement seront remboursés à la fin du tournoi sous une dizaine de jours.

□ Tout forfait après L'ENVOI DES CONVOCATIONS devra être justifié sur place auprès du juge arbitre ou via Badnet ou par mail (justificatif en PJ) à la ligue de Bourgogne Franche-Comté, dans les 5 jours suivant la compétition à l'adresse clot@lbfcbad.fr sous peine d'une suspension de toute compétition de 2 mois.

□ En cas de forfait dans une paire, le joueur lésé à la possibilité de trouver un autre partenaire dans le temps imparti par l'organisateur. Dans le cas où les convocations ont déjà été envoyées, le joueur remplaçant devra avoir un nombre de point qui n'affecte pas le tirage au sort.

Le joueur restant de la paire doit signifier à l'organisateur s'il souhaite qu'il lui trouve un partenaire ou s'il se désinscrit.

Déroulement de la compétition

□ Tout joueur devra se pointer via l'un des QRCode placé dans le gymnase. En cas de problème, il sera possible de venir à la table de marque.

□ L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, **les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

□ Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement. Les volants hybrides et synthétiques sont autorisés conformément aux volants homologués par la FFBad, sous réserve que l'ensemble des joueurs du terrain soient en accord avec ce choix. En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera celui en vente dans la salle : **YONEX MAVIS 500 (plastique) et Spin Gold (plume)**.

□ **Le volant plume** est obligatoire à partir des séries D. Si un joueur D est opposé à un joueur NC ou P, et qu'il y a litige sur le choix du volant : c'est le volant plume qui sera priorisé.

□ La compétition se déroule en **auto arbitrage**. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible par les arbitres présents dans la salle. Sur demande des joueurs auprès de la table de marque et du Juge Arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

□ Un match se joue en **2 sets gagnant de 15 points ou au meilleur 3 sets de 15 points**, avec 2 points d'écart minimum (Si le score atteint 20 - égalité, le côté qui marque le 21ème point remporte ce set).

Les arbitres présents dans la salle sont invités à se présenter à la table de marque pour arbitrer les matchs.

□ Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelle qu'en soit la raison et/ou la durée, devra en informer la table de marque et le Juge Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir **une heure avant l'horaire prévisionnel de son match**.

□ A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas **dans un délai de 5 minutes** pourra être sanctionné par le Juge Arbitre.

□ Des tablettes seront mises à disposition lors de la compétition. Il vous sera demandé de rentrer vos scores directement à la fin du match. Une ardoise et un crayon seront mis à disposition sur les terrains pour noter le score des sets et éviter les oublis. En cas de litige, il faut que l'ensemble des joueurs du match viennent à la table de marque pour demander une modification du score.

□ Les joueurs disposent de **5 minutes de prise de contact** sur le terrain avant le début du match à **partir de l'appel de leur nom, test des volants compris**.

□ Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

□ Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes.

□ Il est rappelé que le temps de repos est au maximum de 60 secondes à la pause à **8 points** et de 120 secondes entre les sets.

□ L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre et aux arbitres désignés par le Comité d'Organisation ainsi qu'aux membres de ce dernier. Également à la **personne habilitée à "coacher"**.

□ Une tenue de badminton, conforme au règlement de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Environnement

□ Tout volant touchant l'infrastructure du gymnase (plafond ou panneau de basket) sera compté "faute" en cours de jeu ainsi qu'au service.

□ Tout volant touchant un câble sera compté "let" en cours de jeu. Au service il sera également compté "let" et remis 2 fois au plus.

Divers

□ Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra le signaler, dès son arrivée, au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

□ Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents....



Le Comité d'Organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous et vous souhaite une bonne compétition.